



Rapport synthèse

***La mobilité internationale des étudiants de l'intervention sociale
en France et au Québec : effets et enjeux***

Corinne CHAPUT

Martine DUPERRE

France NADEAU

Eugénie TERRIER

Juillet 2016

Table des matières

	Page
Contexte de l'étude.....	1
La problématique	1
Les objectifs de l'étude.....	2
La méthodologie.....	3
Phase n° 1 -Étude exploratoire.....	3
Phase n° 2 - Enquête qualitative	3
La recension des écrits	4
Les résultats.....	5
Les impacts pour les étudiants et pour les professionnels	5
Les effets projetés et souhaités : les motivations de départ	5
Le séjour au Québec : une expérience personnelle marquante	5
Des effets pour la vie professionnelle	6
Les impacts pour les organisations d'accueil	6
Les milieux de stage	7
Les raisons qui incitent l'organisation à accueillir des stagiaires et leurs appréhensions	7
Les retombées positives et négatives sur l'équipe de travail, les services et la clientèle.....	7
Les conditions optimales de réalisation des stages	8
Discussion.....	9
Estime et connaissance de soi.....	9
Pratique réflexive et rapport à l'altérité	9
Le transfert des connaissances acquises.....	10
Le migrant-outil	10
La réciprocité de l'expérience	10
L'alternance intégrative	11
La gestion de la vie étudiante en voyage	11
Recommandations.....	11
Conclusion	12
Bibliographie	15
Activités de transfert de connaissances réalisées par les membres de l'équipe de recherche.....	16

Contexte de l'étude

Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'un partenariat initié en 2005 entre des organismes de formation en travail social français et des centres jeunesse québécois¹. Des échanges sur les pratiques professionnelles et l'accueil de stagiaires français dans les centres jeunesse ont donné naissance au « *Partenariat France-Québec pour la mobilité dans le secteur de l'intervention sociale* ». Jusqu'à la récente transformation de la structure québécoise de dispensation de services de santé et de services sociaux², ce partenariat regroupait cinq organismes de formation en travail social français (ASKORIA en Bretagne ainsi que les 4 Instituts régionaux du travail social de Basse-Normandie, Lorraine, Poitou-Charentes et Réunion) et cinq centres jeunesse québécois (Québec, Montérégie, Gaspésie, Saguenay-Lac Saint-Jean, Estrie).

Au fil de ses travaux et de ses missions, le *Réseau d'intervention sociale France-Québec*³ a déployé ses énergies pour favoriser le développement de la recherche dans le domaine de l'intervention sociale jeunesse, l'évaluation des processus de travail dans ce secteur et l'impact des interventions sur les populations des établissements partenaires (étudiants ou usagers) ainsi que le transfert d'expertises et de connaissances. Ce travail de collaboration entre la France et le Québec a aussi permis d'enrichir le réseau québécois des services sociaux jeunesse de jeunes stagiaires français qui, pour certains, sont devenus employés des établissements.

Parmi les collaborations de recherche, une étude exploratoire a été conduite entre 2013 et 2016 dans le but de produire des connaissances sur les enjeux et les effets des mobilités internationales dans le secteur de l'intervention sociale, plus particulièrement pour les étudiants-stagiaires et les jeunes professionnels, et pour les organisations qui les accueillent.

La problématique

Depuis quelques années, les chercheurs en sciences sociales s'intéressent de plus en plus aux causes, aux formes et aux effets des mobilités étudiantes. Une des hypothèses principales renvoie au fait que la mobilité spatiale permettrait d'accumuler un certain nombre de ressources, constituées à la fois de savoirs et de compétences (Lévy, 1994 ; Murphy-Lejeune, 1998 ; Ceriani, 2003 ; Faret, 2003 ; Allemand, 2004 ; Lazzaroti, 2006 ; Stock, 2006).

¹ Les centres jeunesse sont aujourd'hui intégrés au sein de centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) ou de centres intégrés universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS).

² Avec l'entrée en vigueur de la loi 10 tous les établissements de santé et de services sociaux d'une même région socio-sanitaire sont fusionnés et regroupés au sein des méga structures que sont les CISSS et les CIUSSS.

³ Depuis 2014, le partenariat franco-québécois a pris le nom officiel de « Réseau en intervention sociale France-Québec ».

Se rendre à l'étranger pour étudier, travailler ou simplement voyager peut être l'occasion d'engranger des savoirs et des compétences, comme l'utilisation des moyens de circulation, les compétences linguistiques, la connaissance des procédures administratives aux frontières, la maîtrise des nouvelles technologies de communication pour rester en contact avec la famille restée au pays (Allemand, 2004), un grand sens de l'ouverture et du courage quand le degré d'altérité est difficile à franchir, et, enfin, une capacité d'adaptation et de compréhension des lieux : « ces compétences sont le fruit d'un apprentissage qui s'affine au fur et à mesure des expériences de mobilité » (Ceriani, 2003).

La question des effets/retombées de la mobilité internationale est au cœur des préoccupations des organismes qui financent ces mobilités étudiantes. En effet, elles font le pari que les étudiants qui expérimentent des « façons de faire différentes » à l'étranger seront vecteurs d'innovation sociale une fois revenus dans leur pays d'origine. Au Québec, l'accueil de stagiaires français constitue une option intéressante pour pallier à la pénurie de main-d'œuvre formée, non seulement dans le secteur de l'intervention sociale, mais également dans d'autres secteurs du réseau de la santé et des services sociaux.

Les objectifs de l'étude

Les axes de recherche qui ont constitué le fil conducteur de ce projet sont les suivants :

- Les impacts pour les étudiants : quels sont les effets du séjour à l'étranger en termes d'acquisition de savoirs et de nouvelles compétences;
- Les impacts pour les professions : quels sont les modes d'appropriation et de transposition de ces compétences dans la pratique professionnelle;
- Les impacts pour les organisations : quelle est la valeur ajoutée d'accueillir des étudiants-stagiaires étrangers ou des étudiants qui ont réalisé un séjour à l'étranger pour les milieux de travail.

Cette recherche sur les effets de la mobilité internationale des étudiants-stagiaires du secteur social a pour but de :

- Accompagner la réflexion et l'action des personnes impliquées dans l'axe mobilité du partenariat franco-québécois;
- Permettre aux formateurs d'améliorer les conditions de réalisation des séjours à l'étranger et le transfert des connaissances acquises;
- Fournir une aide à la décision pour les gestionnaires impliqués dans le partenariat;
- Approfondir les connaissances sur les effets de la mobilité internationale.

La méthodologie

Cette recherche a été réalisée en deux temps : une étude exploratoire et une enquête qualitative.

Phase n° 1 -Étude exploratoire

1. *Recensement des mobilités* : réalisation d'un tableau sur les effectifs (nombre d'étudiants français provenant des 5 IRTS du partenariat qui ont séjourné au Québec depuis 5 ans, lieux et dates des stages)⁴.
2. *Réalisation d'une synthèse documentaire* sur les effets de la mobilité internationale pour études.
3. *Collecte et analyse de matériaux exploratoires*
 - *ÉTUDIANTS-STAGIAIRES* : contenu de 20 bilans de stages provenant d'étudiants ayant réalisé un stage à l'étranger.
 - *PROFESSIONNELS ET FORMATEURS* : rapports d'évaluation de stages rédigés par les superviseurs et les formateurs.

Phase n° 2 - Enquête qualitative

En France, une enquête a été menée auprès de 16 jeunes professionnels français ayant fait l'expérience d'un stage dans un centre jeunesse au Québec. La méthode utilisée est celle des récits de vie. En racontant son déplacement et son séjour à l'étranger, l'étudiant est amené à raconter une épreuve, une mise en situation plus qu'un déplacement.

Au Québec une enquête a été menée auprès de professionnels ayant accueilli et accompagné des étudiants français⁵. Les personnes ciblées pour les entrevues individuelles étaient des gestionnaires (4), des accompagnateurs (9) et des superviseurs de stagiaires (7). Le canevas d'entrevue comprenait trois sections : questions générales sur les mobilités internationales pour études, effets de l'accueil de stagiaires pour l'organisation et points de vue des participants sur les conditions de réalisation des stages internationaux. Les entretiens duraient entre 1 heure et 1,5 heure. Une entrevue de groupe a aussi été réalisée avec des éducateurs spécialisés et des travailleurs sociaux. Les entretiens ont été enregistrés et les propos transcrits directement dans des matrices d'analyse selon la méthode Huberman et Miles (1991).

⁴ Considérant que la majorité des stages recensés avaient été réalisés par des étudiants inscrits soit à l'IRTS de Basse-Normandie ou à l'IRTS de Bretagne, seuls ces deux établissements d'enseignement français ont été retenus.

⁵ Considérant qu'un grand nombre d'étudiants parmi ceux ciblés avaient réalisé leur stage au Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire et considérant l'accès à des ressources financières limitées pour la réalisation de cette recherche il a été décidé de réaliser l'enquête qualitative uniquement au Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire.

La recension des écrits

Dans le cadre de la recherche documentaire, un focus a été mis sur l'état d'avancement de la connaissance scientifique sur les effets des stages professionnels à l'étranger, plus précisément, sur les mobilités dans le domaine du social.

Les écrits montrent que les retombées professionnelles des expériences de stages à l'étranger ont été très peu évaluées auprès des participants et ne l'ont pas été du tout dans le domaine de l'intervention sociale. Selon Garneau (2006), les étudiants ayant vécu une mobilité internationale augmentent leur capital spatial, c'est-à-dire leur facilité à évoluer dans d'autres espaces et avec d'autres cultures, ce qui leur permet d'aspirer à des emplois qui recherchent ces profils de compétences.

Garneau définit les quatre idéaux-types de carrières spatiales suivants de personnes qui vivent des mobilités.

Le multispacial intégré est une personne qui a cumulé plusieurs séjours à l'étranger dans le cadre d'activités variées (stage humanitaire, voyage avec sac à dos, séjour linguistique ou voyage pour études). Ces personnes possèdent un important capital spatial hérité du statut social de leur famille et formé à travers différents séjours à l'étranger.

L'unispacial d'insertion professionnelle est une personne qui désire obtenir un emploi dans la société d'origine dans des domaines fortement contingentés ou perçus comme tels (ex. journalisme, enseignement ou droit) et veut augmenter ses chances d'insertion professionnelle par un séjour à l'étranger.

Le multispacial aléatoire est une personne qui a fait plusieurs séjours à l'étranger dans le cadre d'activités variées semblables à celles du profil *multispacial intégré*, mais contrairement à ce dernier, ces expériences sont discontinues et sans cohérence.

L'unispacial précaire est un individu possédant un faible capital spatial parce qu'il n'a pas fait de voyages préalables à la mobilité pour études. Il a un faible réseau social, peu de ressources et de compétences pour se déplacer, est souvent unilingue et alterne souvent entre des périodes de chômage et de formation professionnelle.

Garneau mentionne que les mobilités internationales pour études ne sont pas les seules occasions de développer des compétences utiles pour l'insertion en carrière. Par exemple, les expériences du profil *multispacial intégré*, un idéal-type plus fréquemment observé chez les étudiants québécois, montrent en effet que plusieurs expériences à l'étranger qui ne se déroulent pas nécessairement dans un cadre scolaire permettent aussi d'acquérir des compétences qui sourient aux employeurs.

Sur le plan personnel, les mobilités à l'étranger augmentent les compétences linguistiques et culturelles, l'autonomie et la confiance en soi. Les séjours de longue durée semblent avoir plus d'impacts sur la carrière que les séjours de courte durée (Di Voto et Pichon, 2003, dans Erlich, 2012). Aussi, la

participation au programme ERASMUS⁶ aurait un impact sur l'accès à un premier emploi, mais pas nécessairement sur le salaire ou les emplois ultérieurs.

Concernant les retombées des mobilités pour les organisations d'accueil, une seule étude a été répertoriée (Harrison et IP, 2013). Il y est mentionné qu'une partie du personnel d'encadrement pédagogique a une certaine réticence à accueillir des stagiaires internationaux. Ils appréhenderaient en fait des difficultés d'adaptation culturelle ou de langue si les étudiants ne parlent pas la même langue que leur superviseur. À l'inverse, d'autres ont fait ressortir la valeur ajoutée du passage de stagiaires, mais l'étude ne mentionne pas en quoi consiste cette valeur ajoutée.

Les résultats

Parmi les anciens étudiants et étudiantes ayant poursuivi des études pour devenir travailleurs sociaux à l'IRTS de Basse-Normandie et de Bretagne et ayant effectué un stage au Centre jeunesse au Québec entre 2009 et 2012, seize ont accepté de répondre à l'enquête (douze pour la Basse-Normandie et quatre pour la Bretagne).

Les impacts pour les étudiants et pour les professionnels

Les effets projetés et souhaités : les motivations de départ

Dans la continuité des enquêtes et des recherches existantes sur les études internationales, il s'avère que le désir de découvrir de nouvelles contrées est la motivation principale du départ. Cependant, la justification professionnelle est également très présente dans les propos des participants. Découvrir une autre manière de pratiquer le travail social représente pour ces étudiants un intérêt central à partir à l'étranger, particulièrement au Québec.

Le séjour au Québec : une expérience personnelle marquante

Tous les étudiants interrogés profitent de leur séjour pour voyager et découvrir de nombreux lieux : parfois ils arrivent avant leur stage, ou encore prolongent leur séjour pour faire des visites touristiques. Concernant les effets du stage, beaucoup mentionnent l'acquisition de savoirs sur les pratiques culturelles au Québec. Le Québec est une terre étrangère particulière pour la France, car elle donne l'impression d'une grande proximité culturelle, notamment en raison de la langue commune. Cependant, certaines personnes s'aperçoivent, au fur et à mesure du séjour, qu'il y a une réelle différence culturelle qui demande un effort d'adaptation.

La distance avec la famille oblige à l'indépendance. Cette expérience constitue un apprentissage de l'autonomie et de la responsabilisation. Pour certains étudiants, cet éloignement provoque même une

⁶ Erasmus (European Action Scheme for the Mobility of University Students) est le nom donné au programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre les universités et les grandes écoles européennes. Ce programme fait partie de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

épreuve émotionnelle et peut engendrer de la souffrance. Pour d'autres, c'est un apprentissage de la solitude. L'expérience du stage à l'étranger permet en somme de mieux se connaître et de savoir si l'expérience de mobilité convient à la personne. Certains réalisent, grâce à cette expérience, qu'ils préfèrent la sédentarité à la mobilité; pour d'autres, cette expérience déclenche le désir d'élaborer d'autres projets de travail ou de voyage à l'étranger.

Des effets pour la vie professionnelle

Certains participants évoquent le détour par l'étranger comme un moyen de renforcer leur capacité réflexive vis-à-vis du travail social. La manière d'être des professionnels québécois est présentée par les interviewés comme un « modèle de posture professionnelle ». À l'égard des personnes accompagnées (les usagers). La valorisation des gens et de leurs capacités, qui caractérise l'intervention psychosociale québécoise, est souvent mentionnée par les répondants comme une pratique à reproduire tant dans la vie en général qu'avec les personnes accompagnées. La forte valorisation des stagiaires par les professionnels au Québec augmente aussi la confiance en soi.

Les personnes interviewées font connaissance avec des théories ou des concepts moins abordés en France qu'au Québec. Parmi ceux-ci, soulignons l'approche cognitivo-comportementale, l'approche systémique et l'intervention relationnelle basée sur les troubles de l'attachement. La médiation familiale est également très développée au Québec grâce à des formations données par des professionnels de l'établissement. D'autres participants présentent un regard critique sur certaines pratiques québécoises jugées parfois trop normatives ou coercitives. Entre autres, la gestion de la violence dans les centres de réadaptation et l'utilisation des cellules d'isolement sont des pratiques québécoises qui choquent souvent les stagiaires français. Les différences culturelles entre les deux pays provoquent réflexion, questionnement, voire positionnement, chez ces travailleurs sociaux en devenir. Par exemple, le lien biologique parent/enfant, moins protégé au Québec qu'en France, suscite des réflexions sur ses conséquences en lien avec l'adoption (plus courante au Québec) ou encore sur des décisions de placement à très long terme (jusqu'à la majorité).

La question de la valorisation des acquis et des pratiques professionnelles observées au Québec reste en revanche mitigée. Plusieurs témoignent d'une difficulté à parler de cette expérience de peur d'être accusé de « prétentieux qui mettrait sans cesse son expérience internationale en avant » ou de « vendu à la cause néo-libérale » souvent associée à la culture nord-américaine. Même si plusieurs se félicitent d'avoir une nouvelle boîte à outils méthodologiques, certains professionnels rencontrés ne savent pas vraiment s'ils ont réussi transférer des pratiques québécoises en France. Beaucoup ont conscience que toutes les pratiques observées au Québec ne sont pas transférables ou, à tout le moins, pas de la même manière en raison des différences culturelles. Par ailleurs, des participants ont l'impression que leur stage au Québec leur a fait manquer une expérience importante dans le contexte français, car ils ont le sentiment que trois stages, c'est déjà très peu pour se préparer au métier.

Les impacts pour les organisations d'accueil

La Direction des services professionnels et des affaires universitaires (DSPAU) du Centre jeunesse de Québec a dressé une liste des étudiants français ayant effectué un stage entre 2008 et 2013. Au total, l'organisation a accueilli 25 stagiaires français au cours de cette période. De ce nombre, 14 étaient dans

le domaine de l'éducation spécialisée (12 femmes et 2 hommes) et 11 dans celui de l'assistance en service social (11 femmes).

Les milieux de stage

Par ailleurs, la Direction des services de réadaptation en internat et en foyer de groupe (DSRIFG) a accueilli les stagiaires en éducation spécialisée dans deux centres de réadaptation : l'Escale (milieu ouvert pour filles) et le Gouvernail (milieu ouvert pour garçons et sécuritaire pour adolescent(e)s). La Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) et la Direction des services aux jeunes et aux familles (DSJF) ont accueilli 11 étudiants qui ont effectué un stage d'assistance en service social.

Les raisons qui incitent l'organisation à accueillir des stagiaires et leurs appréhensions

Les gestionnaires, les superviseurs et les éducateurs interrogés ne semblent pas connaître les motivations réelles de l'organisation à s'impliquer dans un projet de stage international. Un répondant souligne toutefois que l'expérience des stages internationaux s'inscrit dans une perspective d'ouverture de l'organisation au regard de différents types de stages afin d'assurer une relève. Un autre précise que l'organisation est généralement ouverte à « permettre à des personnes de vivre des expériences diverses ».

Quatre grands types de motivations subjectives sont évoqués par les participants :

- La visibilité et le rayonnement;
- La *plus-value* apportée par les stages internationaux dans l'amélioration des pratiques;
- L'actualisation de la mission universitaire (volet enseignement) de l'organisation;
- L'optimisation des ressources humaines et le fait de rentabiliser le poste de superviseur pendant la période estivale.

De façon subjective, les répondants sont d'abord d'avis que l'organisation appréhende l'arrivée de stagiaires non formés à l'intervention dans un centre jeunesse et les difficultés qui en résultent (ex. cadres légaux). Une deuxième préoccupation concerne la capacité d'adaptation des stagiaires à la culture québécoise et leur réaction face à l'éloignement. Une troisième préoccupation concerne le fait que les stages internationaux demandent plus de temps d'accompagnement et une gestion plus complexe des problèmes qui surgissent. S'il est toujours difficile pour un superviseur ou une personne accompagnatrice de mettre fin à un stage, c'est encore plus difficile dans le cadre d'un stage international. Une autre préoccupation concerne des éléments organisationnels, notamment l'hébergement du stagiaire.

Les retombées positives et négatives sur l'équipe de travail, les services et la clientèle

L'accueil de stagiaires internationaux favorise, selon la majorité des répondants, une réflexion sur différents aspects de la pratique, soit les valeurs sous-jacentes au travail social et à leurs impacts sur l'organisation des services sociaux à l'enfance, les conditions organisationnelles de la pratique ainsi que le rôle et la reconnaissance des travailleurs sociaux. La satisfaction d'un besoin d'interculturel, de voyage est également soulignée par les participants de l'étude. Enfin, l'analyse des données recueillies auprès des éducateurs montre que le stagiaire international constitue un outil d'intervention supplémentaire pour les éducateurs qui savent bien l'utiliser.

Très peu d'impacts négatifs ont été mentionnés par les répondants concernant l'accueil de stagiaires internationaux. Le constat qui se dégage le plus clairement est le fait que le stagiaire international demande plus de temps que le stagiaire québécois, surtout lorsque des situations difficiles se présentent, mais aussi que les rapports avec les maisons d'enseignement sont parfois ardues. Également, les éducateurs ont l'impression d'avoir peu de retour sur leur investissement. Si aucun des stagiaires accueillis n'est embauché par la suite, à quoi donc servent les efforts consentis ? Enfin, les différences personnelles ou culturelles posent parfois obstacle.

Les conditions optimales de réalisation des stages

Les participants ont été interrogés sur les conditions optimales de réalisation d'un stage international. Outre les caractéristiques personnelles des stagiaires (capacité d'adaptation, ouverture d'esprit, débrouillardise), on mentionne certaines conditions à mettre en place avant, pendant et après le stage.

Avant le stage. Les praticiens du centre jeunesse considèrent que les stagiaires devraient être mieux informés des particularités du milieu de stage (intervention en contexte d'autorité, Loi de la protection de la jeunesse, culture et éthique du milieu d'accueil, connaissance du Québec, etc.). Les stagiaires internationaux qui arrivent après l'intégration des stagiaires québécois devraient idéalement suivre une formation équivalente à celle de ces derniers sur la Loi de la protection de la jeunesse, la tenue des dossiers PIJ⁷ et les plans d'intervention, la rédaction des notes, etc. La logistique du séjour, soit les moyens mis en place durant leur séjour au Québec (ex. logement adéquat, facilités de transport, accès à des activités culturelles et sociales, etc.) aurait aussi un impact sur la réussite du stage. Il en est de même de l'arrivée des stagiaires à l'aéroport et de l'accueil qui leur est réservé dans le milieu de stage. Enfin, les praticiens mentionnent que les établissements de formation devraient 1) mieux préparer les étudiants aux spécificités d'un stage international et aux particularités d'un stage en centre jeunesse, 2) clarifier les attentes des stagiaires sur les objectifs de stage, la correction des travaux, les activités du stage, les connaissances à acquérir et le cursus du programme (liens entre la théorie et la pratique) et 3) fournir des informations concernant les futurs stagiaires (profil de l'étudiant, difficultés personnelles, etc.).

Pendant le stage. Les participants mentionnent que l'établissement d'accueil doit s'assurer 1) que les stagiaires internationaux bénéficient des mêmes activités d'accueil que les stagiaires québécois, 2) qu'ils soient physiquement près de leur équipe de travail et 3) que l'accompagnateur de stage puisse réaliser sa tâche à l'intérieur de ses heures normales de travail (ex. évaluation du stage). Ils proposent aussi la mise en place d'activités d'enseignement, d'encadrement et d'activités parascolaires visant à favoriser la réussite d'un stage. Selon eux, l'établissement de formation devrait 1) diminuer la charge de travail des étudiants pour tenir compte de la réalité et des exigences du milieu de stage, 2) s'assurer qu'une personne de l'établissement de formation offre un certain encadrement pendant le stage, et 3) faire en sorte qu'une communication directe avec la maison d'enseignement du stagiaire soit possible tout au long du stage, notamment pour les travaux à faire ou lorsque des situations problématiques surviennent.

Après le stage. Les participants sont d'avis qu'une évaluation en bonne et due forme de l'expérience de stage doit être réalisée avec des stagiaires. Les répondants aimeraient aussi avoir un retour des

⁷ Il s'agit du Système d'information pour la clientèle jeunesse (dossiers informatisés) mieux connu sous le nom de Projet intégration jeunesse (PIJ).

stagiaires sur leur expérience et souhaiteraient que les maisons d'enseignement procèdent à une activité d'évaluation des stages avec eux pour déterminer ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas. Lorsque des difficultés particulières se présentent, les participants insistent pour qu'il y ait une forme de soutien accordé aux superviseurs et accompagnateurs afin de limiter les effets négatifs de ces situations. Un des moyens proposés est la co-supervision.

Discussion

Estime et connaissance de soi

Dans un contexte de forte valorisation des mobilités internationales, l'étudiant qui réalise une mobilité à l'étranger se sent presque *de facto* fier de lui. S'il s'avère que son intégration dans le pays d'accueil et dans l'équipe où il est en stage se déroule avec succès, l'estime qu'il a de lui-même ne peut que s'en trouver améliorée. Et si, en plus, le lieu d'accueil a des pratiques de valorisation à l'endroit des étudiants, comme il semble que ce soit souvent le cas au Québec, alors l'estime de soi est « regonflée » pour plusieurs mois.

L'expérience du stage à l'étranger offre aux étudiants et aux professionnels une opportunité supplémentaire de mieux connaître ses forces, ses limites, mais aussi de ce qui est nécessaire à son bien-être. Aller une première fois sur « sur le terrain » à la rencontre des difficultés sociales et humaines représente déjà un défi pour les jeunes professionnels du travail social, alors se projeter et vivre cette expérience dans un contexte « étranger » vient, pour beaucoup, ajouter un défi supplémentaire.

Or, la connaissance de soi représente un apprentissage central dans le cadre de la formation des travailleurs sociaux. La lente évolution des postures professionnelles vers une plus grande prise en compte de la parole et des capacités des personnes accompagnées est en fait analysée sous l'angle de la crainte des professionnels de s'exposer à la critique. Or, bien se connaître peut aussi donner une assise plus solide et sereine d'ouverture à l'autre.

Pratique réflexive et rapport à l'altérité

Les pratiques découvertes ou utilisées dans le cadre de la mobilité conduisent les stagiaires à se mettre en position critique, soit en direction du lieu de destination quand ils sont par trop « bousculés », soit en direction de leur pays d'origine quand ils s'aperçoivent que des idées communément admises dans leur culture ne sont pas monnaie courante dans un autre contexte.

Le développement de cette pratique réflexive est directement lié au rapport à l'altérité. La mobilité est par essence le lieu et le moment où l'aptitude à accepter la différence de l'autre et à s'enrichir de cette différence peut atteindre son niveau optimum. Parmi les dimensions de l'altérité, le rapport à la langue et la capacité à se faire comprendre et à comprendre l'autre sont primordiaux. L'être humain est un être de parole et il peut être perdu lorsqu'il ne parvient pas à entendre ou à se faire entendre comme il le souhaiterait.

Par rapport à la question de l'apprentissage de l'altérité, il est également important de rappeler que la distance géographique n'est pas toujours synonyme de confrontation à l'altérité et que l'expérience profonde de modes de vie différents peut aussi être vécue dans un espace proche. Il existe plusieurs types de distance dont le franchissement peut être source de découvertes pour les individus : distances physiques, sociales et culturelles. C'est aussi au regard de ce constat que la dimension internationale d'un stage doit être évaluée à sa juste mesure sans être survalorisée par rapport aux stages réalisés localement.

Le transfert des connaissances acquises

Il est important que la mobilité internationale ne demeure pas qu'une petite « fenêtre » dans la vie d'un professionnel de l'intervention sociale. La présente étude franco-qubécoise nous alerte sur la difficulté qu'ont ressentie les étudiants à transmettre aux autres et transférer dans leurs futures pratiques ce qu'ils ont appris au Québec. Il est possible qu'il y ait ici quelque chose d'une spécificité québécoise qui pose problème en France mais, au-delà de quelques résistances ici ou là, notamment concernant les protocoles et les approches comportementales, il semble qu'il y ait une vraie difficulté pour les étudiants ayant effectué une mobilité à partager leur expérience.

Ce partage est appelé des deux côtés de l'océan, d'abord pour permettre au mobile de faire une synthèse des apprentissages acquis au Québec, ensuite pour que ses collègues restés en sol français puissent accéder un tant soit peu à l'expérience, et enfin, pour que les professionnels des sites qualifiants puissent constater les effets de leurs accompagnements et, possiblement, ajuster leurs pratiques.

Le migrant-outil

Les jeunes sous mesure de protection et hébergés dans les différents centres vivent une expérience particulière lors de l'accueil de stagiaires internationaux. Ils se sentent investis d'une mission d'accueil. Pour eux qui sont souvent « l'objet » d'une intervention, car « en besoin », l'accueil de stagiaires permet de renverser ce regard sur soi, car ils se retrouvent dans une position de celui qui donne, de celui qui, par son action, permet à l'autre de vivre une expérience positive. Ce renversement de posture a un impact sur leur estime de soi et peut avoir un effet thérapeutique.

La réciprocité de l'expérience

Accueillir un stagiaire international peut sembler une action à sens unique, l'organisation offrant temps et dispositions au bénéfice du mobile. Or, la mobilité internationale est une action à bénéfices réciproques. On pense d'abord à l'amplification de la pratique réflexive chez les superviseurs (accompagnateurs de stages), les éducateurs et les équipes de travail, mais aussi aux différents apprentissages sur les manières de faire en France rapportées par les stagiaires. On pense aussi à l'apport des mobiles à la trajectoire thérapeutique des jeunes qu'ils rencontrent. Enfin, cela fait vivre aux superviseurs une expérience d'altérité en accueillant des mobiles pour vivre l'expérience internationale sans voyager.

Dans une profession où le rapport à l'autre est si important et où, parfois, ce rapport à l'autre est exacerbé par toutes sortes de contrastes entre le professionnel et la clientèle qu'il dessert, le stage international a indéniablement un apport important pour les organisations. La mobilité internationale doit ainsi se penser dans la réciprocité, le partenariat et l'échange. De manière générale, les organisations retirent des bénéfices de l'accueil des stagiaires et, peut-être d'une manière singulière, de la part des stagiaires internationaux qui sont de véritables accélérateurs de la réflexivité ou du rapport à l'altérité.

L'alternance intégrative

Les établissements de formation au travail social tentent de se rapprocher le plus possible du modèle de l'alternance intégrative, c'est-à-dire qu'ils évitent de juxtaposer des périodes de stages et des périodes de cours. Ils essayent de « mailler » au mieux les différentes séquences et de montrer que l'on peut s'exercer à la pratique dans les maisons d'enseignement et acquérir de la théorie dans les milieux professionnels.

La mobilité internationale, surtout quand elle se réalise à plusieurs milliers de kilomètres, engendre une difficulté à mettre en œuvre ces grands principes : impossibilité pour les étudiants de participer aux regroupements prévus par leur établissement de formation, possible sensation d'un manque d'encadrement, notamment dans les travaux écrits demandés par l'école, etc. Si un étudiant apparaît en difficulté d'intégration et/ou d'apprentissage dans le lieu de stage, les liens entre le formateur référent de l'établissement de formation et le superviseur de stage ou le tuteur sont évidemment plus ténus, ce qui peut entraver la poursuite du stage.

La gestion de la vie étudiante en voyage

La recherche a mis en évidence que plusieurs étudiants avaient rencontré des difficultés à se loger dans de bonnes conditions au Québec : logement surpeuplé, inconfortable, voire insalubre, colocation délicate, éloignement du lieu de stage.

Certes, il peut s'agir de difficultés spécifiques à un territoire. Cependant, il apparaît que ce soit une donnée importante à prendre en compte pour les stagiaires. Selon que le pays de destination connaisse un climat extrême (très chaud ou très froid), selon qu'il dispose d'un bon réseau de transport en commun ou non, il faut veiller à prévenir d'éventuelles déconvenues.

Recommandations

Les conditions de réussite des stages internationaux se situent à plusieurs niveaux (étudiants, organisations et communautés d'insertion) et moments (préparation, déroulement et retour de stage). La préparation au stage est une bonne pratique et favorise une meilleure appropriation de l'expérience. Lors du stage, la proximité du superviseur ou d'un groupe de discussion au début de l'expérience favorise aussi l'insertion. En ce qui a trait à la communauté d'insertion, on constate que les bonnes

relations entre pays, institutions d'enseignement et établissements d'accueil sont des facteurs importants pour la réussite du stage. Enfin, au retour, l'organisation d'activités favorisant le transfert des connaissances acquises en compétences applicables dans le pays d'origine est souhaitable.

Voici certaines recommandations pour la réalisation de n'importe quelle mobilité internationale, voire interculturelle, à l'intérieur du pays d'origine :

1. Informer les stagiaires qui souhaitent partir que le choix du Québec, même si cette destination est francophone, demandera des efforts d'adaptation.
2. Accompagner les démarches administratives lors de la préparation du séjour.
3. Prévoir des solutions d'hébergement favorables à la concentration des étudiants sur leurs apprentissages et non sur leurs conditions de vie.
4. Avoir conscience des spécificités des profils et des parcours des étudiants dans leur rapport à la mobilité.
5. Anticiper les éventuelles difficultés vécues par les étudiants au moment de leur retour (sentiment de solitude, décalage avec les pairs, remise en cause excessive, etc.).
6. Répartir davantage la charge de la préparation du séjour entre les trois catégories d'acteurs : étudiants, formateurs et professionnels d'accueil.
7. Se concerter sur le calendrier entre les établissements de formation et les lieux de stage pour favoriser une meilleure intégration des étudiants à leur arrivée et un encadrement plus soutenu pendant le stage.
8. Formaliser et outiller les activités d'évaluation et de transfert de l'expérience des mobilités nationales et internationales ouvrant à des relations interculturelles.
9. Ne pas survaloriser les stages à l'étranger par rapport aux stages locaux au moment des temps de restitution suite aux stages.
10. Sensibiliser et informer les employeurs sur l'existence des stages à l'étranger et sur les apprentissages liés à la mobilité internationale.

Conclusion

Cette recherche exploratoire a permis de repérer les différents effets observés en amont, pendant et après les mobilités des stagiaires français dans les centres jeunesse québécois. Elle comporte l'originalité d'avoir porté une attention à la fois sur les effets perçus par les étudiants et ceux perçus par les organismes d'accueil. Cette mise en perspective est rarement présente dans les recherches existantes.

Comme dans toute étude des processus d'apprentissage, les effets de la mobilité internationale sont difficilement objectivables. La mesure exacte des compétences acquises par les personnes ayant vécu une mobilité internationale représente un exercice complexe. Les filtres de perception des effets de la

mobilité sont largement influencés par les représentations individuelles et collectives qui, dans la société d'aujourd'hui, valorisent fortement la mobilité internationale des personnes. C'est pourquoi cette recherche exploratoire s'est attachée à tester des voies méthodologiques permettant une certaine distanciation à l'objet. *Primo*, les personnes concernées ont été interrogées quelques années après leur expérience, ce qui permet un recul réflexif sur les effets vécus, au-delà des images d'Epinal (clichés) sur les bienfaits de la mobilité internationale. *Secundo*, le récit de vie en voyage qui plutôt que de répondre à des questions précises et inductives, a pu donner la possibilité au chercheur de relever des informations sur les effets possibles de la mobilité au gré des situations concrètes vécues par les personnes, permettant de partir des faits plutôt que des croyances ou opinions des interviewés.

Une autre possibilité méthodologique qui n'a pas pu être complètement exploitée mais qui pourrait faire l'objet d'une suite serait de développer un protocole d'enquête à partir de l'évaluation par des tiers des savoirs et savoir-faire acquis grâce à une expérience de mobilité. Il serait ainsi intéressant de confronter le point de vue des formateurs en travail social qui ont souvent un regard très pointu sur l'évolution des apprentissages de leurs étudiants à ceux des mobiles internationaux.

Le travail de documentation des expériences de stages à l'international est à poursuivre, notamment sur le plan des retombées à moyen et à long terme sur l'insertion en emploi. Les retombées des mobilités étudiantes internationales pour les organisations n'ont pas été éclaircies. La plus-value sur le plan des compétences autres que spatiales et dans le cadre d'emplois clairement liés à l'internationalisation reste à documenter. La revue des écrits scientifiques montre aussi que les conditions optimales pour réaliser ces expériences pourraient faire l'objet d'une plus grande diffusion. Les retombées sur les stagiaires et les organisations ainsi que les conditions de réalisation des mobilités dans le domaine de l'intervention sociale pourraient faire l'objet d'autres études.

Bibliographie

- ALLEMAND S. (2004). La mobilité comme « capital », *Sciences Humaines, dossier « Voyages, migration, mobilité »*. 145.
- CERIANI G., KNAFOU R. et STOCK M. (2004). Les compétences cachées du touriste, *Sciences humaines, dossier sur « Voyages, migration, mobilité »*. 145.
- ERLICH, V. (2012). *Les mobilités étudiantes*. Paris : La documentation française.
- FARET L. (2003). *Les territoires de la mobilité. Migration et communautés transnationales entre le Mexique et les États-Unis*. Paris : CNRS Editions, Espaces et milieux. 351 p.
- GARNEAU, S. (2006). Mobilités étudiantes et socialisations professionnelles en France et au Québec : la construction d'une typologie comme outil de comparaison internationale. *SociologieS*, 1-19.
- GOLDSTEIN, S. B. ET KIM, R.I. (2006). Predictors of US College Students' Participation in Study abroad Programs: A Longitudinal Study. *International Journal Intercultural Relations*, 30, 507-521.
- HARRISON, G. et IP, R. (2013). Extending the Terrain of Inclusive Education in the Classroom to the Field : International Students on Placement. *Social Work Education : The International Journal*, 32 (2), 230-243.
- HUBERMAN, M.A. et MILES, M.B. (1991). *Analyse des données qualitatives : recueil de nouvelles méthodes*. Bruxelles : De Boeck-Wesmael.
- LAZZAROTTI, O. (2006) *Habiter. La condition géographique*, Paris : Belin. 288 p.
- LEMLIGUI, A. (2011). *Les compétences interculturelles comme sources d'acquisition du pouvoir d'agir des étudiants en travail social*. Groupe des instituts régionaux de formation des acteurs sociaux de Bretagne (GIRFAS), 1-8.
- LEVY, J. (1994). *L'Espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. 442 p.
- MURPHY-LEJEUNE, E. (1998). *L'étudiant européen voyageur, un nouvel « étranger »*, *Aspects de l'adaptation interculturelle des étudiants européens*. Thèse de doctorat, Université de Nancy II. 503 p.
- STOCK, M. (2006). L'hypothèse de l'habiter polytopique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles, *EspacesTemps.net*. <http://www.espacestems.net/document1853.html>

Activités de transfert de connaissances réalisées par les membres de l'équipe de recherche

Communications scientifiques

CHAPUT-LE BARS, C., TERRIER, E., DUPERRE, M. et NADEAU, F. (2015, octobre). Effets et enjeux des mobilités des étudiants en travail social de Normandie chez les « cousins Québécois ». *Eduquer et instruire en Normandie. 50^e congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie*. St-Lô (France).

DUPERRÉ, M., NADEAU, F., TERRIER, E. et CHAPUT, C. (2016, mars). « La mobilité internationale des étudiants de l'intervention sociale en France et au Québec : effets et enjeux », *Journée régionale de valorisation de la recherche*, 10 mars 2016, IRTS de Basse-Normandie, Caen (France).

TERRIER, E., CHAPUT, C. et NADEAU, F., (2015, juillet). « La mobilité internationale pendant la formation des travailleurs sociaux : une chance pour la créativité des pratiques ? ». Congrès international de l'AIFRIS, *Multiplification des précarités : quelles interventions sociales ?*, Porto (Portugal).

Articles

CHAPUT, C., DUPERRÉ, M., NADEAU, F. et TERRIER, E. (2015). « Effets et enjeux des mobilités internationales pour études : histoire de vie d'un recueil de récits de voyage », *Chemins de formation*, 19, 251-257.

Actions de transfert et de valorisation des connaissances

ASKORIA (2015). Présentation et discussion des premiers résultats de la recherche lors d'une séance de formation à l'endroit de 15 formateurs de terrain. Site de Rennes